

CORPS ET CONDUITES ACROBATIQUES EN ÉDUCATION PHYSIQUE : POUR UNE ÉPISTÉMOLOGIE DE LA NOTION DE « CONDUITE »

Myriam PEIGNIST

A partir d'observations d'expériences acrobatiques et vertigineuses vécues par des enfants dans le contexte d'ateliers pédagogiques jouant sur les déséquilibres du corps, (escalade, escalarbre, danse voltige, cirque), nous avons cherché à mieux comprendre la dynamique qualitative et affective des gestualités. Dans ce contexte, nous avons rencontré un double enjeu relatif à la notion de conduite telle que l'a définie Pierre Janet (dès 1926) et que l'argumente avec brio Claude Prévost (1973 et 1994) : 1) sur un plan pratique, elle s'est révélée être un outil pédagogique très précieux et méconnu. 2) Sur un plan théorique, nous en sommes venus à nous interroger, selon une « philosophie du non » dépoussiérante chère à Gaston Bachelard, sur la transposition migratoire de cette notion de conduite aux franges des travaux de Janet. D'abord si la conduite est reconnue comme objet de « psychologie », les références à Janet, notamment de la part de Lagache, s'y font néanmoins fort rares. Ensuite si la « conduite motrice » (mots dont nous débattrons) définie par Parlebas est cet objet spécifique de l'EPS, objet convainquant, ambitieux et périlleux, mais non questionné, l'impasse sur toute référence à Janet nous est apparue flagrante. Cette enquête épistémologique nous place face au curieux constat d'une bévue historique : celle d'un Janet oublié, évincé, occulté, détourné, ou nié ? Nous souhaitons donc rendre un moindre hommage à l'auteur de la notion de « conduite », et à en rappeler quelques éléments fondamentaux de définition en guise d'ouvertures.

1. Le corps acrobatique chez l'enfant : Une observation inversée.

L'enjeu des expériences acrobatiques et de vertige, telles que nous les avons observées lors d'ateliers pédagogiques en « éducation physique » (entendons le terme dans son sens large) dans des activités telles que l'escalade, l'escalarbre, la danse voltige et les activités de cirque (pyramides humaines, jonglage, équilibristes), auprès d'enfants de cinq à douze ans, place le corps en déséquilibre, ce qui lui impose de construire des équilibres de luxe plus subtils que ceux de la mobilité ordinaire, grâce à une économie, un dosage et un rythme des conduites, équilibres autant corporels que psychologiques¹, à travers la construction d'un « autre corps » techniquement plus travaillé que celui des enrôlements

courants, ce qui a pour effet de faire ressortir de façon quasi disproportionnée des conduites surprenantes, que l'on peut qualifier d'aberrantes, ne se contentant pas de mettre en jeu la seule « motricité », régulière et sans embûche, au sein des apprentissages. De nombreuses réactions, régulations, changements interviennent au cours de ces expériences, marquant un *surcroît d'intensité* et une charge d'affectivité qui incite à des ajustements de la part de l'éducateur. Ces changements, le plus souvent inattendus et non programmables, se manifestent, par exemple, par des arrêts tantôt dépressifs (peur, vertige, sidération, fatigue), tantôt distractifs (jeu, joie, rire), par des suspensions de mouvements et des attentes (guetter, observer, être en suspens), des ralentissements et freinages, ou encore par des accélérations et des agitations brutales. Ces variations se manifestent certes par des expressions du

visage et des orientations de regard, mais se traduisent aussi par des signes et postures corporels proportionnellement très prégnants dans les activités physiques : corps en tension, crispé, replié au sol, voire tétanisé, frissonnant et tremblotant associé à la peur, ou bien corps délié, gagnant en amplitude, en souplesse et envergure associé à la joie ; mais encore mains ouvertes ou poings fermés, rôles des prises de mains et du toucher (avec ses partenaires, dans l'accrochage et le décrochage de la corde en danse voltige, leur rapport à la tenue, à la saisie, à la prise ou à la pose des balles de jonglage, leur rôle dans les parades...), placements de pieds ajustés ou maladroits, corps équilibré, placé ou déséquilibré, souffle coupé en apnée, saccadé ou régulier... autant de réactions d'arrêts, de freinages, d'accélération, auxquels peuvent se surajouter un rapport au langage, hagard, muet ou bavard, ainsi que des conduites sociales de rapprochement, de communication, d'entraide (parade, soutien...), ou au contraire de retrait ou d'écartement, que savent très bien retranscrire les enfants dans leurs dessins ou rejouer de manière théâtralisée avec des marionnettes, ce que nous leur avons proposé d'exprimer. Autant de variations qui donnent un rythme vivace aux conduites selon des tonalités et modulations variées, selon différents degrés de consistance bravant toute monotonie, ces manifestations corporelles se révélant plus intrigantes et inquiétantes, voir plus significatives que la simple motricité mécanique et efficace, lui donnant une certaine « allure », métamorphosant le banal en formidable. Ces expériences « exposées » font donc partie des moments qui résistent bien souvent aux déterminations théoriques ainsi qu'aux emprises idéologiques, qui résistent aussi à la pâleur des évaluations et programmations normatives, celles des cheptels institués. Nous en sommes donc venus, dans ce contexte, à pratiquer ce que nous appelons une « observation inversée » c'est-à-dire une observation qui ne s'attache pas prioritairement aux

déplacements homogènes, réguliers et sans embûche (qui sont souvent « critères de réussite » en EPS), ni aux grands mouvements d'ensemble (par exemple se déplacer d'un point A à un point B), mais paradoxalement à cette part de « non moteur » ou de « moindre motricité », inscrite dans les petits mouvements de détails (condensés et abrégés d'actions) en constatant leur importance cruciale, et en attestant que l'action était loin de tout donner d'elle-même quand on se bornait à l'observer dans sa sécheresse motrice, ou dans sa pâleur intellectualiste et cognitiviste cherchant à articuler le verbe. S'attarder aux détails affectifs, est une manière d'approcher les fondements significatifs des conduites.

Notre observation s'est ainsi déplacée du quantitatif au qualitatif, de la localisation grossière à la localisation fine, de l'évidence motrice à la « manière de faire » dans sa chaleur affective. La permanence, la stabilité, et la régularité sont mises en branle par le changement, le rythme et les oscillations affectives. Par exemple la description d'un déplacement qui va d'un point X à un point G donne une vision globale d'une distance parcourue, en revanche telle marche, telle ascension ou telle chorégraphie..., peuvent être réalisées selon un rythme affectif plus subtil : on peut courir ou marcher en étant joyeux ou triste, tendu ou relâché, en transpirant beaucoup ou très peu, en manifestant un effort grimaçant ou une aisance joviale, en étant élané ou renfrogné... On ne traverse jamais la même rue de la même manière. A chaque action il y a de l'innovation, de l'invention, de la découverte. Hélas, en EPS (Education Physique et Sportive) et en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), on nous a surtout appris à observer ce qui bouge, et même parfois des performances mesurables « qui bougent » beaucoup dans l'espace, dans cette discipline où les élèves ne sont pas assis sur des chaises et accoudés à des tables, et où l'enseignant -en survêtement ou en short- n'est pas immobilisé derrière un bureau face à un tableau noir. Or les

enchaînements et ajustements relatifs à ce « bouger du corps » sont bien souvent dépendants du contre-mouvement, du moindre mouvement, de ses arrêts, de ses blocages ou de ses aberrations, de ses résistances, de son économie, de son efficacité et ceci est beaucoup moins étudié. L'homogénéité et l'unité d'une discipline instituée se trouvent dissoutes dans la multiplicité euristique des corps vivants, circonstanciés en temps et lieu, dans leurs manifestations éclatantes où le « moteur » et le « cognitif », qu'on le veuille ou non, restent sous emprise affective, affirmation que Pierre Janet n'aurait pas récusée. Quelques questions se sont présentées à nous en ce sens : Qu'observe-t-on, par exemple, dans le maintien d'une pyramide humaine dès lors que porteurs et voltigeurs accordés les uns aux autres doivent conserver de façon dynamique et quasi immobile l'édifice pyramidal ? Qu'observe-t-on dans ces expériences d'équilibrisme où le « bouger » se réduit à quelques micro-mouvements de réajustement ? Comment traduire les moments d'attente (corps immobilisé), de concentration (corps en tension dynamique), de peur (corps replié), d'extase (corps explosif et exubérant), de joie (corps en ouverture), souffle retenu « en apnée » ou régulier ?... L'observation du « moteur » s'avère inefficace concernant ces phénomènes. C'est pourquoi les expériences affectives ne sont ni subsidiaires, ni mineures, mais au contraire essentielles, fondatrices et édifiatrices, donnant l'élan moteur et l'accompagnant sans trêve, marquant le ton, donnant le rythme et la mesure, comme en musique. Ces « saillants du corps » à teneur affective offrent ainsi une plus grande visibilité qui se manifeste « au dehors », ainsi qu'une plus forte charge d'intensité que les phénomènes moteurs bruts ou cognitifs, facilitant du coup l'observation ainsi que la régulation pédagogique dans son aspect pratique. A l'évidence ce n'est pas la seule influence « motrice » des conduites qui est susceptible de transformer l'ensemble des conduites, ce serait prendre les élèves

pour des pantins ou des canards de Vaucanson, des automates. La correction de l'unique champ « moteur », la manipulation des corps comme pâte molle, ne résout rien, d'où l'intérêt d'accorder une importance majeure aux manifestations affectives et à leur meilleure compréhension. Claude Prévost ne manque pas de nous alerter : « Attention ne tombez pas dans ce travers, ne vous enfermez pas dans le ghetto moteur. Apprenez leur à savoir s'arrêter ! à doser, à mesurer, à aller plus loin et plus longtemps. »²

2. La notion de conduite et l'affectivité selon Pierre Janet : une « boîte à outils »

Comme l'avait déjà souligné Pierre Janet dès 1928 : « ce qu'on appelle action motrice c'est le fait qu'un individu était à droite et qu'il est passé à gauche. Mais pendant son trajet, il y a eu des modifications de la manière d'exécuter les actes, des attitudes, des régulations de l'action et nous avons longuement montré que tous les sentiments sont des régulations de l'action » et « quand il n'y a rien de moteur, la science perd ses droits »³ ajoute-t-il, remarque sur laquelle il n'est pas inutile d'insister.

Janet apporte une nuance importante au sein des actions humaines : les mouvements caractérisés par les déplacements du corps sont des mouvements matériels bruts, moteurs, « mouvements des membres », ou « mouvements musculaires » qui renvoient à l'étude du comportement, à « l'action physique » : « s'il n'y avait que cela nous serions tranquilles et nous pourrions développer de plus en plus la géométrie et les sciences physiques, mais voici où l'embarras des hommes augmente : il y a dans le monde d'autres multiplicités que celles-là [...]. Il y a dans le monde des changements, des multiplicités différentes de celles de l'espace. » L'auteur formule ainsi un regret : « En parlant de l'action

des êtres vivants, nous ne parlons que du mouvement du moteur, mais dans l'homme il y a des freins qui ralentissent, qui transforment l'action, la diminuent ; il y a des accélérateurs qui sont l'effort, il y a des procédés de recul qui sont la tristesse, le chagrin, et les peurs de l'action ; il y a des procédés de terminaison triomphale qui sont la joie. Par conséquent, les sentiments nous donnent déjà un type d'action qui n'est pas une action motrice, un type de régulation de l'action. »⁴ C'est ainsi que l'anthropologie janétienne au titre d'une « psychologie des conduites » est essentiellement et prioritairement une anthropologie de l'affectivité (mais ne négligeant et n'excluant pas l'ensemble de ses aspects somatiques, cognitifs, sociaux, culturels), à l'insu d'une étude comportementaliste. Janet l'affirme à plusieurs reprises : C'est à travers l'étude des sentiments qu'il devient possible de comprendre les détails de l'action. « C'est dans cette voie je crois qu'il faudra orienter vos recherches »⁵, insiste Janet. Car la tonalité sentimentale permet un raffinement dynamique de la conduite qui imprègne et précise la corporéité sur un mode de plus en plus ajusté. D'où cette rectification renversante que Claude Prévost résume avec clarté et concision : « Dans le vécu concret de l'homme, l'affectivité ne serait pas un retentissement, une conséquence secondaire de la conduite, elle serait la conduite elle-même »⁶. L'affectivité a donc un rôle important, non pas passif mais actif, qui provoque l'action et lui donne sens. Les sentiments ne sont pas des « halos secondaires » surtout dans des expériences où le mouvement paraît prépondérant comme en EPS. Ces expériences ne se déplacent plus prioritairement dans l'espace mais s'étendent et se déploient dans le temps : « Il y a des actions plus bizarres qui se font dans le temps. Les premières s'expriment par des déplacements, les secondes par les attentes et les idées d'absence ou de présence. Ces dernières sont presque dépourvues de mouvement : ce sont plutôt des arrêts de l'action »⁷, ou

alors des ralentissements, des accélérations et agitations. « Nous allons être bien embarrassés. Est-ce que l'on peut étudier des actions qui ne sont pas motrices ? »⁸, questionne Janet avec préoccupation. Pour lui, la suspension de la partie purement motrice de l'action s'exerce par exemple chez le « guetteur » introduisant une certaine temporalité qui diffère l'acte, l'éveil, « le met en érection » sans l'accomplir immédiatement. Cette « activation échelonnée » permet une construction de l'action en faisant intervenir des forces « préparantes », qui introduisent également le jeu, l'imagination et le désir. Etudier l'affectivité c'est d'abord la définir un minimum, la situer au sein de la conduite globale, cibler son enjeu. « Affectivité », émotions, sentiments, passions, sensibilité... sont des mots souvent utilisés mais la plupart du temps de façon trop évasive, parfois pris à tort pour des synonymes alors qu'ils représentent différents degrés affectifs. Nous renvoyons au chapitre de Claude Prévost à ce sujet⁹. Pierre Janet et à sa suite Gaston Bachelard l'ont largement évoqué. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces auteurs et reprendre un bref résumé à la question : Qu'est-ce que l'affectivité ? L'affectivité des conduites humaines met en visibilité l'expérience fine et qualitative qui rythme la conduite et l'enrichit d'événements menus¹⁰. L'observation est alors facilitée à travers ces flagrants du corps, véritables « dehors du vivant » et des conduites, ce qui paraît moins évident, comme nous l'avons souligné, en ce qui concerne les phénomènes cognitifs moins visibles. Dans la conduite humaine, comme dans la musique, il y a des notions de vibration, d'ondulation et de rythme qui sont l'œuvre de l'affectivité. « C'est la remarque qu'ont faite tous les artistes, en particulier les musiciens, que le rythme correspond toujours à des sentiments. »¹¹ L'affectivité qui accompagne l'action la teinte de changements rythmés, d'une anarchie de vibrations, le raffinement de la conduite y étant considérable. La

« rythmanalyse » bachelardienne, s'appuyant notamment sur les travaux de Janet¹², s'offre alors en décalage avec la psychanalyse (ce que nous ne pouvons développer ici). Car ces changements sont en opposition avec la stabilisation et « l'affectivité est comme le temps, une série de ruptures »¹³. Nous assistons alors, comme nous l'avons dit, à des ralentissements, des arrêts, des freinages, des accélérations qui révèlent l'action. Les actions, les mouvements sont toujours accomplis d'une manière particulière ; ce sont ces détails qu'il faut alors regarder, détails qui expriment des irrégularités, des accents de la conduite, des nuances variées, des subtilités singulières, des oscillations. Les conduites sont d'une qualité spéciale, souvent inédite, que découvre l'affectivité. Les émotions, les sentiments, les passions sont des moments de passage, de ruptures, des transissions multiples. Ils sont l'articulation et la dynamique même de la conduite dans sa manifestation éclatante, dans sa facticité tangible. La coloration affective serait ce mode oscillatoire, « l'art suprême de troubler le calme et de calmer le trouble »¹⁴, qui appelle donc un équilibre et une économie des conduites, un principe d'adaptation, de régulation, d'ajustement : Ralentir sa course ou se reposer, c'est gérer son effort pour « en garder sous le pied » et éviter la fatigue définitive. L'affectivité demeure « une région instable, analogue à ces failles de l'écorce terrestre, où se groupent les éruptions volcaniques, et les tremblements de terre. Ce sont des zones inachevées de notre globe sur lesquelles se produisent encore les phénomènes de tassement, de plissement, d'affaissement »¹⁵. La part affective de la conduite et surtout les sentiments, se sont révélés être une boîte à outil pédagogique très précieuse et méconnue, nous fournissant un mode de traduction instantanée des conduites acrobatiques observées, nous permettant aussi de réagir vite et mieux afin de tenter d'optimiser l'apprentissage. L'étude du sentiment cherche à comprendre le détail affectif, la

régulation dynamique de conduites subtiles.

Ainsi pour Janet, il existe des sentiments fondamentaux régulateurs des conduites humaines : l'effort, la fatigue, la tristesse, la joie (subjectifs), l'amour et la haine (sociaux). L'effort a un rôle accélérateur augmente la force et crée un état de pression. La fatigue évite l'épuisement, diminue la vitesse dans une réaction de freinage, d'inaction morose ou de repos. Dans l'échec lié au sentiment de tristesse, l'action échoue, elle s'arrête, est suspendue, mais la personne doit inventer une nouvelle action. La joie qui amène le résultat désiré provoque aussi un arrêt caractéristique de l'état d'élation. L'amour et la haine se manifestent quant à eux par des attirances ou des répulsions d'objets, d'espaces ou de personnes.

De l'amour et de la haine découlent des conduites sociales générales d'obéissance et de commandement, de rapprochement et d'écartement ; elles se précisent par les sentiments de sympathie (rapprochement, cohabitation, collaboration, vie commune, division des actes) et d'antipathie (écartement, éloignement séparation destruction) ; ce qui a pour conséquence la répartition des groupes humains et la division des rôles, sur la base d'attirances et de répulsions d'objets et /ou de personnes. S'élaborent alors des « actes inspirés » (imiter, obéir, avoir un modèle...) et des « actes d'initiatives » (montrer son corps, dominer, diriger, s'engager dans un risque...). Les conduites sociales affectivement chargées, aboutissent à la cohabitation (sympathie, vie commune, ressemblance et appartenance), ou à la séparation (destruction, écartement, bataille, injures...). Ces nuances s'observent facilement dans les expériences « sportives » et en EPS.

Ces sentiments « fondamentaux » existent aussi chez tous les hommes mais sont régulés d'une manière individuelle et peuvent prendre chez certains des exagérations significatives : L'inaction dans la fatigue peut se transformer en inertie morose, la tristesse dans l'échec peut

devenir mélancolie associée d'indifférence et d'immobilité. On rencontre alors des personnages obéissants, soumis à la conformité, des personnages privés et solitaires. La pression de l'effort peut conduire à des manies de lutte et des surmenages masochistes ; le triomphe, à des manies du pouvoir, de commandement, de direction. Un sentiment donne alors le ton d'une manière dominante et marque la personnalité dans le temps. Les sentiments restent en mutation et peuvent donner naissance à des anomalies, à des dégénérescences, ou à des monstruosité.¹⁶ D'où l'intérêt de leur observation et de leur étude « qui doit servir à la pédagogie et donner des indications utiles pour l'éducation des enfants anormaux et même des enfants normaux. »¹⁷ Si nous avons insisté sur la part affective des conduites, c'est parce qu'elle nous paraissait être la plus intense, la plus visible, son rôle essentiel, Janet ayant lui-même beaucoup insisté sur son caractère de fait psychologique objectif associé à des « mouvements du corps » chargés, que nous voyons du dehors. Mais l'affectivité ne définit pas à elle seule la totalité de la conduite et ne doit pas négliger l'engagement polyphonique (somatique, affectif, cognitif, social, culturel, créatif) à l'œuvre dans l'expérientiel *in vivo* (s'opposant à l'expérimental du laboratoire) des conduites. Il s'agit donc de mieux définir la conduite humaine dans son ensemble afin d'en saisir sa multiplicité et ses emboîtements pluridisciplinaires, d'autant plus que cette mise au point a été négligée, occultée, et du même coup Janet, son inspirateur, évincé, ce qui nous a conduit à mener une enquête épistémologique. Notre surprise fût grande d'entendre glaner ici et là le mot de « conduite » dans différentes plages épistémologiques de la recherche ; Après notre lecture de Janet, notre surprise fût d'autant plus grande - elle l'est encore - que dans le « milieu » des STAPS, « les conduites des élèves », « les conduites des enseignants », « les conduites

d'apprentissage », « les conduites à risque », « les conduites dopantes », « les conduites motrices »... sont devenues des expressions si familières, qu'on ne les interroge plus, ce qui nous mène à soupçonner, au fil de ces transpositions, perte et fuite de sens. Nous pouvons également noter que le mot « conduite » se déroule avec grande familiarité au fil des pages de l'œuvre de philosophe Michel Foucault qui, d'après Claude Prévost, « résume, en prenant le discours à son compte, et jusque dans les mots l'essentiel du janétisme »¹⁸. Est-ce un hasard si le grand inspirateur de Foucault : Raymond Roussel (qui n'avait aucune réserve envers son thérapeute) fut aussi et avant lui, un « patient préféré » du Docteur Janet dans une relation sans problème¹⁹? Passons pour l'heure ce détail de conduite.

Notre réflexion s'intègre aussi dans une tentative délicate, telle que l'impulse par exemple Cécile Collinet²⁰, de mise à jour des concepts et notions sous-jacentes aux représentations du corps et ses avatars manipulés en « éducation physique », où les mots « corps », « mouvement », « action », « comportement », « motricité », « conduite » sont trop peu questionnés, nuancés, rarement resitués dans l'épistémè. Et comme le notait Claude Prévost, la motricité est trop souvent tenue, sans précaution particulière, comme un phénomène corporel, de même que « le savoir scientifique et traditionnel sur le « corps » est mondain, s'il demeure non fondé et pourvu d'une existence comme allant de soi »²¹, ce qu'a largement montré par ailleurs et avec audace, Michel Bernard dans son ouvrage « Le corps », mettant à jour les ruses de la raison et déclarant que le corps était une notion inventée par la société pour dire ses fantasmes... Dans ce contexte nous regrettons que l'attention à l'œuvre de Pierre Janet soit quasi-inexistante, malgré la présence d'un terrain de fouille prolixe et ouvert pour la recherche, notamment en STAPS. La notion de *conduite*, tout particulièrement par l'entremise de son versant affectif, n'est-elle pas une façon de redonner du corps à la motricité ?

3. L'enquête : Pour une épistémologie de la notion de conduite.

Le mot « conduite » est d'abord un mot banal, familier appartenant au discours commun que reflète fidèlement une définition de dictionnaire. En revanche, sans négliger son étymologie et tout en plaçant ce mot au cœur du système complexe de sa pensée, Pierre Janet lui a apporté un enjeu de rationalité épistémologiquement situable dans toute l'étendue d'une notion pluridisciplinaire et dynamique. Or, dès lors que l'usage d'un mot comme celui de « conduite » bascule du langage courant à celui de la recherche et de l'érudition, est-il possible de faire l'impasse sur ce passage ? Oublier les faits historiques, ils reviennent au galop : impossible de se cabrer devant un fait daté. Car si des chercheurs, de quelque domaine qu'ils soient, utilisent les mots « comportement » ou « conduite », peuvent-ils faire l'épargne de sources très connotées issues d'un vocable de la recherche inscrit dans l'histoire des sciences dans un processus de constitution des savoirs ? Peser ses mots, les choisir méticuleusement, éclairer leur définition, les situer dans la cartographie savante, dans l'espace des représentations, dans le déroulement de leurs discours et dans le temps de leur constitution, n'est-ce pas là, un minimum éthique auquel tout chercheur se doit de répondre et de rendre compte ? Aucun vocable ne saurait être définitivement acquis malgré certains discours appuyés, parfois vindicatifs, et la démarche de questionnement, voir de mise en doute, est le propre de toute recherche, ce sur quoi Gaston Bachelard a nettement insisté. Que se passe-t-il quand on s'y refuse, sombrant dans l'affirmation suffisante, l'oubli ou la surdité confortable ?

Nous considérons ainsi la notion de « conduite » comme un « obstacle épistémologique » qui vient s'incruster dans la connaissance non questionnée, liée à l'évidente clarté de représentations séduisantes et confortables. Afin d'adopter

une « attitude dynamique de déformation », il s'agit de sortir de l'inertie et de la stagnation des désignations familières incrustées. « On connaît contre une connaissance antérieure, en détruisant des connaissances mal faites, en surmontant ce qui, dans l'esprit fait obstacle à la spiritualisation »²². L'acceptation de cette puissance de déformation s'inscrit dans une « philosophie ouverte », une « philosophie du non » qui remplace le savoir fermé et statique par une connaissance ouverte et dynamique faisant émerger la richesse de la complexité²³. C'est pourquoi, concernant la « conduite », il nous a d'abord fallu mener une enquête, assembler des indices, dégager des idéologies en recueillant l'album de certains « profils épistémologiques », enquête incomplète, qui mériterait sans doute à être prolongée.

Un objet de psychologie ?

Très spécifiquement, la notion de conduite est devenue un étendard psychologique. On sait que « les psychologues, quels qu'ils soient, se sont mis d'accord sur une notion, dont tous consentent à ce qu'elle soit assignée comme objet à la recherche psychologique : la conduite »²⁴. La psychologie clinique est la plus directement sensibilisée lorsque Lagache affirme qu'elle est la science de la conduite²⁵, confirmant dans son enseignement en Sorbonne (1948-1949) que l'objet de la psychologie était la conduite telle que Pierre Janet l'avait définie, que la « psychologie de la conduite » anticipe la psychologie moderne, d'autant plus que ce même Janet « est le premier à notre connaissance à avoir introduit en France en 1897 le terme de psychologie clinique »²⁶. Pour Lagache, « la psychologie clinique a pour objet la conduite humaine individuelle et ses conditions (hérité, maturation, conditions psychologiques et pathologiques, histoire de la vie), en un mot, l'étude de la personne « en situation » et « en évolution », ajoutera J. Favez-Boutonier.²⁷ Or, Claude Prévost qui a suivi avec passion et éblouissement

l'enseignement de Lagache en 1947-48 se souvient que celui-ci se référerait constamment à Janet dans ses cours mais pense malgré tout qu'il n'avait pas une connaissance profonde de Janet. Claude Prévost est d'ailleurs surpris de l'absence complète de toute référence manuscrite à Pierre Janet dans le bref ouvrage de Lagache « L'unité de la psychologie » (1949), « alors que le cours, pour ce qui est de la notion de conduite (...), y renvoyait constamment. »²⁸. Nous même avons remarqué que Janet n'apparaît à aucun moment dans la transcription d'un cours de Lagache des 7 et 14 mai 1955, s'intéressant précisément au « concept de la conduite »²⁹. C'est aussi pourquoi nous avons été fort surpris d'une remarque de Michel Bernard, dans un brillant texte dont nous conseillons la lecture, soulignant un lien entre Janet et Lagache : « Pour porter tous ses fruits, la psychologie de la conduite proposée par Janet exige d'être consolidée et complétée. C'est ce que tente précisément d'accomplir D. Lagache »³⁰. Ce lien entre Janet et Lagache, noté par Michel Bernard, a pourtant tendance à minimiser le rôle de Janet par des allusions amères, plutôt qu'à faire ressortir la consistance de sa pensée, tout en reconnaissant que « Janet substitue à la spécificité monolithique de la psychologie behavioriste fondée sur l'unité formelle et vide du concept de comportement un champ psychologique diversifié », remarque pertinente. En revanche, aucune mention à Janet dans l'écriture de Lagache, même si « la conduite » reste au cœur d'un « avenir de la psychologie [qui] comporte l'extension nécessaire de l'approche clinique à l'ensemble des conduites humaines, individuelles et collectives, normales et pathologiques »³¹, allant jusqu'à mentionner que « le projet d'une théorie générale de la conduite implique une synthèse de la psychologie expérimentale, de la psychologie clinique et de la psychanalyse, ainsi que de la psychologie sociale et de l'ethnologie »³². En 1963 Claude Prévost est assistant de Mme Favez-Boutonier dans son enseignement de psychologie en Sorbonne.

Intrigué de la disparition des « larges allusions » à l'œuvre de Pierre Janet dans la publication de ce célèbre petit ouvrage de Lagache « l'unité de la psychologie », Prévost décide de consacrer une dizaine d'années à sa recherche sur Janet dont il retient de sa lecture une version originale et méticuleuse. Ayant largement observé qu'à cette période on instruisait un procès Janet-Freud, dont Janet ne sortait pas vainqueur, Prévost poussa l'affaire à bout dans une version inversée, largement soupesée, qui aboutit à sa thèse en 1973. Mais de cet effort rien n'apparut qui ne puisse faire bouger les choses. Notre constat actuel est presque le même puisque dans le champ épistémologique où la notion de « conduite » est censée s'exercer le plus : la « psychologie » et la Psychopathologie, il est trop rare de rencontrer mentions faites à Janet, « quoiqu'il semblerait qu'aujourd'hui, un léger frémissement agite les milieux compétents, Janet étant de plus en plus cité »³³. D'où notre premier indice sur le « rideau de fumée » et le balayage de l'œuvre de Pierre Janet, tandis que les discours semblent pourtant s'en inspirer nettement. Pas de fumée sans feu...ce qui attise l'intrigue.

Les « conduites motrices » : Education physique et revendication scientifique³⁴ ?

Plus curieusement, dans les années 70, lors des premières amorces d'une recherche en EPS, suivie plus tard en 1981 de l'institutionnalisation de la recherche en STAPS, se fait jour un ambitieux programme en Education Physique et Sportive (EPS), lorsque **Pierre Parlebas**, en « leader » milite en faveur d'une EPS « scientifique » revendicatrice dont l'objet, serait la « conduite motrice », « pierre angulaire de l'éducation physique »³⁵. Pour un(e) lecteur(rice) avisé(e) des travaux de Janet cette association tonitruante de « conduite » et de « motrice » peut sembler surprenante. Qu'est ce qu'apporte cette adjonction « motrice » ? Que veut

dire le mot « motricité » ? En quoi y a-t-il là une spécificité exclusive à l'EPS ? La « conduite motrice » est pour Parlebas l'« organisation significative du comportement moteur. La conduite motrice est le comportement moteur en tant qu'il est porteur de signification (...) On parle de conduite motrice quand on envisage de saisir, conjointement à ces manifestations objectives, la signification du vécu qui leur est directement associé ; (...) Elle répond à la totalité de la personne agissante, à la synthèse unitaire, ou si l'on préfère, de la signification agie.(...) Etant donné que tout prend corps dans un comportement moteur, on peut être tenté de penser que finalement tout est conduite motrice »³⁶.

A l'insu de son aspect ambitieux, convaincu, « assératif » comme aurait pu le dire Janet, le discours déclamatoire de Pierre Parlebas devient vite confus dans un amalgame de mots où tout peut devenir synonyme, les notions interchangeables à souhait laissant le lecteur - le plus souvent prof d'EPS - pantois et embrouillé : « La conduite motrice apparaissait comme le point de départ et le point d'arrivée, comme lieu capitalisation de toute mise en jeu du corps. Le foyer de l'éducation était bel et bien dans cet objet original qui créait une nouvelle pertinence. Aucune autre discipline n'ayant revendiqué un tel point de vue, il devenait naturel de fonder une branche scientifique qui se consacre à l'étude de l'action motrice »³⁷. D'où notre embarras et notre appel face à la confusion des mots: quelles nuances apporter à « conduites motrices », « conduites corporelles », « mise en jeu du corps », « action motrice », « acte moteur » ? Ce discours tissé d'amalgames est d'ailleurs récurrent : « L'éducation physique est une pédagogie des conduites motrices, c'est-à-dire une pratique d'intervention qui recherche une influence -des « effets »- auprès de la personnalité des participants en sollicitant leur action motrice. L'éducation physique n'est donc pas une discipline transversale, mais une discipline spécifique, originale qui possède son objet propre : les conduites motrices. [...]

L'objet propre de l'éducation physique, son noyau dur qu'aucune autre discipline ne peut lui contester, c'est la conduite motrice. Il est capital pour le motricien d'avoir une conception approfondi de l'objet sur lequel il intervient »³⁸. Bien que nous soyons entièrement d'accord sur cette dernière remarque, le ton reste marqué en arguments d'autorité, oscillant entre un discours assératif écartant tout embarras et un discours emphatique contournant toute mise en doute, présentant son projet comme « révolution copernicienne » de l'éducation physique. Sous cette apparente innocence, ne peut-on déceler un camouflage, un « tour de passe-passe idéologique »³⁹ ? Ce que d'autres ont remarqué avant nous. L'enflure scientiste l'illustre : « Il ne s'agit plus d'envisager de simples mouvements ou de banales techniques gestuelles, mais des conduites motrices qui engagent toute la personnalité du pratiquant.[...] La conduite motrice du pratiquant sportif est un acte moteur total, une conduite praxique qui engage son affectivité, sa relation à autrui, et ses capacités cognitives. [...] Le nouvel objet à construire qui devient centre de l'étude, c'est l'action motrice (« fer de lance de l'innovation »); et celle-ci se manifestera par les conduites motrices multiples des acteurs individuels. Notre projet a donc été de participer au développement d'une science de l'action motrice »⁴⁰. Il s'agit « d'explorer les conduites corporelles et les actions sous une autre perspective, sous une autre pertinence, la pertinence de l'action motrice [...], faire surgir la spécificité de la mise en jeu corporelle, l'originalité de l'action motrice »⁴¹. Bien malheureusement l'auteur n'éclaire jamais le lecteur du glissement verbal qu'il opère de « conduite motrice » à « action motrice » ? Or au cours de notre « enquête », cette question est apparue comme cruciale, Claude Prévost confirmant : « sous la plume de Parlebas, action décidément veut dire conduite »⁴².

Mais encore, il nous a aussi semblé que Parlebas au centre d'un projet novateur et d'un « courant insolite », axé sur « une

autonomie disciplinaire » identitaire et unitaire, semblait piocher des notions qui ont déjà fait l'objet de sérieuses recherches. Cette prétendue « nouveauté » n'est-elle pas *in fine* qu'emprunts plus ou moins maîtrisés ?... En tous cas concernant Janet et la « conduite », le mystère reste entier...D'où un paradoxe où l'auteur tout en revendiquant cette incroyable « nouveauté », renvoie de façon évasive à des « précurseurs » : « Il y a belle lurette que la psychologie sociale [...] a précisément pris comme objet l'influence des normes sur la modification des conduites.[...] Les recherches en sciences de l'homme ont abondamment montré que les conduites motrices engagent massivement l'individu agissant dans ses dimensions biologique, affective, cognitive et relationnelle »⁴³. Le ton reste assuré. Pierre Parlebas n'hésite pas à reconnaître, « à la source d'une telle conception des auteurs tels Ribot, Janet et Freud »⁴⁴, tandis que Pierre Janet n'apparaît aucunement dans sa bibliographie, si ce n'est une fois dans l'index des auteurs cités, à la page 174. Très récemment, l'article « conduite motrice » du « dictionnaire du corps » nous informe encore que Pierre Parlebas tout en considérant « l'acte moteur comme un processus relevant de l'activité globale du sujet (conduite) [...] s'inscrit dans la lignée des recherches qui retiennent, après Janet, le concept de conduite pour « unir le sens et le comportement »⁴⁵. En somme, comment est-il possible d'affirmer s'appuyer sur des auteurs, à la source même de ses propres idées, sans jamais les citer ? Que reste-il de ces prétendues lectures, de ces supposées inspirations, au point de les situer dans un « après Janet » ?

Autre point de fragilité : à l'association « conduites » et « motrices », voici la définition que l'auteur donne du mot « motricité » auquel il se réfère tant : « Ce terme présente l'avantage d'être déjà connu et d'avoir bénéficié de plusieurs décennies de recherche physiologiques. Cette origine lui a donné une orientation biomécanique marquée, certes

intéressante mais ne répondant pas à la pertinence praxéologique. Aussi nous semble-t-il souhaitable d'en recentrer la signification »⁴⁶. Un vocable issu des recherches « physiologiques » et « biomécaniques » (dont une fois de plus les sources n'apparaissent pas) peut-il aussi facilement, au grès des humeurs d'un chercheur, se transmuier, de façon quasi miraculeuse, en notion inscrite dans le champ des sciences humaines et sociales, et plus spécifiquement concernant la question du corps et du *soma* en EPS? Cette transposition paraît moins aisée et moins transparente qu'elle n'y paraît. S'interroger sur le « moteur » c'est aussi s'interroger sur une métaphore attribuée au corps, sur une représentation ciblée et situable, qui engage aussi une réduction de la signification des conduites en EPS. Peut-on si facilement prendre le corps pour un « moteur » et l'appauvrir de la sorte ? La même question pourrait être formulée pour l'association « éducation » et « physique » : à quoi renvoie ce « physique » dont on parle tant ? Peut-on aussi facilement réduire l'éducation corporelle à son strict versant « physique » ? Question qu'a, par ailleurs, très bien soulevée et argumentée Jacques Ulmann⁴⁷. L'incontournable hétérogénéité du corps peut-elle se réduire à ces modèles normatifs que Michel De Certeau appelle des « ersatz du corps »⁴⁸ ?

Les textes de Parlebas, décidément, ne vont pas sans paradoxe, paradoxe poussé à son comble dans un titre fort ambigu : « l'affectivité la clé des conduites motrices » l'auteur allant jusqu'à affirmer que les éléments affectifs sont des éléments fondamentaux faisant partie prenante de la structure même de l'action, « la structure cognitive et motrice étant modelée par l'affectivité ». Sans compter que l'affectivité n'y est jamais définie, qui plus est, réduite à son strict caractère d'émotivité ou « d'intenses émotions », en allusion à une « maîtrise émotive ». Or si cette fameuse « affectivité » est la clef des conduites motrices pourquoi ne pas avoir, tout simplement, misé sur des « conduites affectives » ou « affectivité des conduites »

au péril trop risqué, sans doute, de voir la motricité s'effondrer, et du même coup, de voir la spécificité de l'EPS se noyer dans des « affects » subversifs. Dans ce cas très précis, le titre se trahit de lui-même : l'affectivité comme « clef » prend le dessus sur le « moteur » perdant, du coup, son caractère efficace de déclencheur d'actions pour se révéler humble serviteur de ses « émotions » ? Le problème se trouve renversé. Encore que l'auteur a pu employer une formule plus satisfaisante quand il prononce « l'investissement affectif des conduites corporelles » jusqu'à même arriver à se contredire : « Ce n'est plus une affaire de mouvement mais de contrôle affectif »⁴⁹. Où diable, la motricité dans cela ? La notion de motricité vue sous cet angle n'apparaît pas très « fantaisiste »⁵⁰. Enfin, alors même que cet auteur prétend se dégager du comportementalisme, il emploie des formulations telles que « décoder les comportements »⁵¹. La patience curieuse du lecteur a des limites.

Autant de questions, de brouillages, de mécompréhensions et de contresens, qui nous ont incité à éluder ces quelques questionnements. Si les interrogations se précipitent avec entrain, nous ne prétendons, ni ne cherchons de réponses tranchées, encore moins de remédiations. En revanche, afin de ne pas nous engoncer dans les faux débats de « la langue de bois », les alibis et simulacres, nous osons soupçonner que la lecture comparative des œuvres de Pierre Janet et de Pierre Parlebas (via Claude Prévost), concernant la notion de conduite et la motricité, pourrait faire l'objet d'une thèse épistémologique qui éclairerait certaines facettes d'un malentendu historique, concernant l'objet et la spécificité de l'EPS, objet polémique sources de conflits, orientant aussi les contenus d'enseignements et de concours, la formation des cadres, l'acte pédagogique lui-même. Le débat peut-il continuer hors d'un tel effort ?

Pourtant, suite à l'intensité de débats vigilants et critiques ainsi que d'alertes animées lancées dans la Revue *Esprit* de

mai 1975 sur « l'éducation physique », textes auxquels nous renvoyons, **Georges Vigarello**, avait déjà pointé en 1978 la « conduite motrice » comme objet d'investigations épistémologiques, lui consacrant un paragraphe intitulé « Problèmes de spécificité », dans son texte d'incitation à la réflexion épistémologique sur les problèmes de la science en Education Physique et Sportive, faisant ainsi appel à débat. Face à une telle spécificité revendiquée, la « conduite motrice » n'est pas, selon lui, « un objet d'étude privé et exclusif [...], il n'est en rien l'apanage d'une discipline appelée « éducation physique et sportive »⁵². La conduite motrice est un champ ouvert à tous, elle ne saurait être l'objet de cette dernière laquelle tend à exercer sur elle des visées normatives. Le problème rebondit soulignant une « ignorance » et un « oubli » : « on voit mal comment cette discipline éducative pourrait ignorer les recherches de ceux qui ont pris, à bon droit, la conduite motrice pour objet ». Bien que nous nous interrogeons sur l'identité de ces « ceux », l'auteur entend dénoncer une exhibition de savoirs dotés de particularités théoriques et méthodologiques à la fois tranchées et exclusives alors qu'« un champ aussi ouvert que l'éducation physique et sportive devrait demeurer ouvert à tout concours », remarque que nous approuvons. La question de cet aveuglement se double d'une mise en doute sur la reconnaissance des sources, d'un « oubli » : Par « glissements imperceptibles, insidieux » et apparemment discrets, la question se pose sur la circulation de savoirs « allant parfois jusqu'à oublier leur origines », d'où l'appel à dévoilement épistémologique. Il montre encore comment, pour se faire plus convaincant, le profil d'un contexte théorique est infléchi afin qu'il soit perçu plus spécifique qu'il ne l'est, allant jusqu'à jouer sur le profil des savoirs retenus, sur la responsabilités de leurs enseignements, voire sur l'orientation de leurs diplômes. Se profile alors, selon lui, une « menace de pétrification théorique » et de dogmatisations, un risque de

réductionnisme et de stérilisation des savoirs face aux choix de tels censeurs, pouvant « finir à la longue par donner un profil très particulier à une théorisation qui minimise les chances de pluralité, d'ouvertures et l'équité des débats, [...] situation contrariante pour une discipline qui au contraire ne connaît que diversité. » L'empressement de reconnaissance d'un statut à l'EPS s'est donc prêté « aux affirmations les plus hardies » : « distorsions conceptuelles », « freins et écrans idéologiques », les dogmes naissant de ces convictions assérites qui affirment avec aplomb sans jamais questionner, menant donc à l'impasse. L'auteur tient ferme à son engagement inconciliable avec tout réductionnisme scientiste : « Croire à l'existence d'« une » science de l'homme ou à celle d'« une » science des activités physiques et sportives est tout simplement un mythe tant les terrains en jeu supposent des entrées différentes, tant ils supposent des modes de théorisation différentes, tant ils supposent des professionnalisations et des itinéraires personnels différents de chercheurs. Affirmer que cette science existe est une ignorance, un abus de langage ou une supercherie : un abus vaguement démagogique, d'ailleurs masquant l'exigence de confronter l'inévitable hétérogénéité, l'inévitable différenciation, dans les démarches et les interprétations. L'illusion profite (ce qui est grave) à ceux qui croient promouvoir une discipline en prétendant qu'elle constitue « une » et « unique » science, cette illusion est néfaste à la communauté scientifique elle-même⁵³ ». L'auteur se désole aussi des « surdités réciproques » entre les sciences biologiques et les sciences humaines en STAPS. Pour poursuivre la réflexion, nous renvoyons aussi à ce sujet au paragraphe sur les « simplifications et distorsions », de la revue *Esprit* de février 1982⁵⁴. C'est donc à la lueur de ces alertes que nous en sommes venu à voir comment la notion de « conduite » au départ, ouverte et pluridisciplinaire, avait été affaiblie, déviée, altérée, et son auteur : Pierre Janet flanqué aux oubliettes, tout comme son

continuateur : Claude Prévost. Nous estimons en effet, « qu'à la longue », la notion de *conduite*, s'inscrivant aussi dans une réflexion sur la notion de corps, a subi une restriction dans sa transposition plus ou moins aveugle dans le champ de l'« éducation physique » et qu'il paraît aussi nécessaire, dans ce contexte, de s'interroger sur l'association de mots « conduite motrice », qui ne tient pas épistémologiquement, comme l'a déjà souligné Claude Prévost, ce qui pose, à coup sûr, problème. Les débats « classés sans suite » montrent l'étendue de cette friche, tandis que les mêmes discours non surveillés, et que les mêmes concepts non questionnés continuent, sans trêve, à investir les théories des STAPS. Restent deux points de vue opposés entre une revendication scientifique unitaire en réponse à une quête d'identité entêtée, isolationniste et périmée, drapée de pensée pure pour l'EPS, et par ailleurs un souci d'orientation pluridisciplinaire non cacophonique (ni hâtive ni cérémonieuse) et d'écoute réciproque des chercheurs, capable de préserver la grande diversité des interrogations que suscite la mise en jeu du corps et des pratiques en EPS, non réductibles à un hypothétique dénouement disciplinaire à partir d'un « objet » institué restrictif. Le statique s'oppose décidément au dynamique.

De son côté, **Jacques Ulmann** a pertinemment relevé que l'entreprise de Parlebas « constitue sans doute, à l'heure actuelle la plus originale théorie de l'éducation physique [...]. Il faudrait, semble-il pour la scruter comme elle le mériterait, mettre en question dans leur ensemble des thèses épistémologiques et même philosophiques »⁵⁵. Point sur lequel notre accord est entier, d'autant plus qu'il se pose en des termes précisés, soulignant la teneur très ciblée de « l'obstacle épistémologique » : la notion de « conduite motrice » effectue un « prélèvement d'une totalité » : « Retenir la motricité, c'est assurément procéder à une abstraction [...]. Elle isole pour le considérer séparément un phénomène »⁵⁶. Remarques aboutissant à un constat

finalement « logique », hélas trop peu pris en considération dans le milieu où il s'exerce, celui des STAPS : « c'est ainsi donner à l'objet de l'éducation physique une dimension positive que de parler de conduite motrice », ajoutant plus loin que « la notion de conduite déborde de beaucoup la seule motricité »⁵⁷. Dans ce même déroulement, Jacques Ulmann, tout comme Georges Vigarello, dénonce les leurres et les prétentions scientifiques illusoire : « Rêver d'une éducation physique de caractère scientifique serait donc oublier le rôle qu'y jouent les valeurs. Mais ce serait aussi méconnaître que tous les savoirs, dont une éducation physique fait profit, ne sont pas scientifiques »⁵⁸.

En revanche, nous ne suivons pas les affirmations de l'auteur quand il avance que « l'histoire des idées montre suffisamment que la « conduite » ne constitue qu'une halte précaire » (?) et que « les psychologues ont fait rapidement l'expérience qu'ils n'étaient pas destinés à s'entendre sur une théorie de la conduite qu'à condition de demeurer dans l'équivoque »⁵⁹. Aucune source n'étant mentionnée à ce sujet, il devient délicat d'évaluer la portée de ces deux hypothèses expectatives qui nous incline à mettre en doute leur véracité pourtant « suffisamment » appuyée ? Par contre, nous sommes en accord avec cet appel qui ne trouve que trop peu d'écho en EPS : « Moins encore que la psychologie, l'éducation physique peut accepter de demeurer dans l'ambiguïté et les malentendus d'une théorie de la conduite »⁶⁰. Il nous semble cependant qu'il n'y a d'ambiguïté et de malentendus qu'à la mesure d'une bévée historique et d'une négligence épistémologique doublées d'une inertie instituée, cautionnées par la majorité des acteurs que cette question n'effleure vraiment pas ou si peu. Or à la lecture de Pierre Janet soutenue par les éclairages de Claude Prévost, la levée du problème semble moins laborieuse qu'elle ne pourrait paraître a priori. Encore que l'aventure exclut les facilités, ce qui peut expliquer les réticences. Mais nous gardons

espoir qu'« une histoire n'est jamais close. Surtout lorsque, comme c'est le cas pour l'éducation physique, elle s'achève sur un sentiment d'équivoque, d'incertitude et de malaise. Il serait souhaitable que la connaissance du passé, lointain et proche, fournisse son apport à une réflexion qui ne peut être, à notre avis que philosophique, et aide à l'élaboration de ce statut dont l'éducation du corps a tant besoin »⁶¹. C'est pourquoi, plutôt que de souhaiter trop précipitamment une évacuation de l'ambiguïté de la notion de conduite⁶² (surtout lorsqu'elle est strictement et malencontreusement assimilée à celle de « conduite motrice »), pour la remplacer aussi sec par celle de « mouvement »⁶³ tel que le suggère Ulmann de façon osée, il nous paraît, avant cela, nécessaire d'en élucider sereinement les tenants et les aboutissants, avec courtoisie, sans énervement ni fracas, en replaçant les auteurs à leur juste « valeur », et surtout sans s'aventurer à comparer ce qui n'est pas comparable. Nous postulons en ce sens que le malaise en question ne s'origine pas dans « la conduite » mais dans ce paravent récent qu'est « la conduite motrice », les deux notions ne pouvant nullement s'assimiler l'une l'autre, ni se confondre tant la teneur des projets nous semble différente, en des périodes elles aussi différentes, sur des plages épistémologiques situables et distinctes. Et il suffit pour vérifier cela d'emprunter tout bonnement l'ordre de visibilité historique.

Claude Prévost dans son chapitre « la pédagogie motrice des conduites »⁶⁴ affirme, de son côté, avoir été « avec Daniel Lagache l'intermédiaire entre Pierre Janet et Pierre Parlebas pour la transmission de la notion de conduite » et avoue s'être parfois interrogé sur la notion de « conduite motrice ». Aucune trace de cette transmission dans les écrits de Parlebas. Soupesant le pour et le contre Claude Prévost, dans une note de bas de page, confirme que Pierre Parlebas « a eu la bonté » de lui écrire qu'il tenait son texte « La psycho-philosophie de P. Janet » et son chapitre « la phénoménologie des conduites », comme constituants⁶⁵. Nous

avons par ailleurs été très étonnés que, dans ce petit texte : « une tribu au XXe siècle »⁶⁶, à propos du livre de Prévost « l'EPS en France », Pierre Parlebas ne fasse aucune allusion au chapitre lui adressant « révérence », en des remarques fort constructives : « La pédagogie motrice des conduites » est un petit renversement acrobatique de la formule « pédagogie des conduites motrices » qui traverse le « milieu » (de l'EPS) avec silence et indifférence, ni plus, ni moins. Rectification au poids apparemment moins considérable qui traverse ce « milieu » sans réaction ? On peut toujours s'interroger... Claude Prévost, s'appuyant sur Janet présente deux réserves concernant la notion de « conduite motrice » : 1) D'abord « toute conduite est motrice par nature » et la fameuse « motricité » ne peut donc, dans ce cas, être un objet spécifique et spécialisé, simplement parce que toute action s'exprime en mouvements, aussi minimes soient-ils, comme les mouvements articulés des lèvres ou des mains quand la personne parle. A chaque moment de l'existence correspondent des postures facilitatrices d'accompagnement de la cognition, de l'affectivité de la communication sociale... Rajouter « motrice » à conduite relève donc du pléonasme ou de la tautologie, de l'impasse à coup sûr. La conduite motrice devient alors l'alibi d'un désir de scientificité non interrogé. « Car enfin pour Janet, la conduite (par exemple la conduite du professeur) est un ensemble d'actions (faire des cours et les préparer, corriger un ensemble de copies), chaque action étant à son tour un ensemble de mouvements (faire des cours est une seule action qui dure une heure ou une heure et demie), mais que l'on peut décomposer en une quantité énorme de mouvements (de la langue, de la bouche, des jambes, de la main, des muscles de la respiration...etc.) Toute conduite est donc motrice par nature »⁶⁷. 2) Ensuite, le mot « moteur » semble fort réducteur pour parler d'expériences dont l'enjeu est celui du corps. Si dans le corps « il y a tout », le

mot « motricité » relève d'un vocable étiqueté et nettement connoté. Si c'était du corps dont on voulait parler, le problème serait beaucoup plus coriace et la pertinence d'un objet scientifique exclusif risquerait d'y perdre son monopole. Car en effet « motricité », est un terme de physiologie désignant la faculté motrice, qui est aussi utilisé pour désigner des engins et des véhicules mus par un moteur, dans les domaines mécaniques. Il est aussi courant dans le langage de l'anatomie (muscles moteurs, nerfs moteurs). Réduire le corps à la motricité relève d'un champ épistémologique distinct issu de la pensée machiniste et d'une représentation du corps inscrite dans la logique mécanique et énergétique. Sa définition renvoie au moteur à gaz et au moteur à explosion et pour désigner des engins et des véhicules mus par un moteur. Il y a donc dans ce mot une homologie supposée et implicite du corps et du moteur, et la conduite s'y trouve insérée dans un contexte théorique qui anticipe la fabrication d'un corps inscrit dans cette normativité « motrice ». Un contre-sens maladroît apparaît donc dans cette expression « conduites motrices » : en voulant injecter du sens dans le comportement (pour se détacher du behaviorisme), le projet avorte par le biais d'une association au « moteur », puisque le sens de la conduite s'en trouve à nouveau réduit et affaibli, en isolant cette fonction « motrice » des autres. On aboutit à l'exacte inverse de la proposition de départ qui se trouve pour le coup biaisée et épistémologiquement non valide. Claude Prévost reprenant Parlebas montre avec tact les limites de sa proposition : « il existe une dimension motrice de mon existence, et cette dimension qui est l'une de mes façons d'être au monde, inséparable des autres, est l'entrée privilégiée, l'angle d'approche spécifique de l'éducation physique. C'est par là qu'elle aborde mon éducation. C'est par les conduites motrices qu'elle passe mais sans s'y réduire. C'est une dimension. Une dimension complexe d'un ensemble multidimensionnel. Une dimension à ne

pas isoler des autres sinon vous coupez votre bonhomme en morceaux. Vous en faites un schizophrène, et dans le cas limite des sportifs robotisés qui savent bien remuer leurs muscles »⁶⁸.

Ainsi Claude Prévost poussant à bout son raisonnement, pose la question de l'élargissement du vocabulaire un peu étriqué de la motricité qui mène à un danger de confiscation. « La motricité à la rigueur ça désigne des déplacements dans l'espace, ça renvoie à de la biomécanique, et on comprend tout de suite l'aspect limité et partiel. Cette notion de motricité est née au 19^{ème} siècle, avec le développement industriel où le corps a été posé comme une machine susceptible de remplacer et d'imiter les machines décrites en terme de thermodynamique. [...] Cette idée est tout droit héritée du moteur à explosion et de l'ère industrielle, notion qui impose des mesures et demande des enregistrements de records. Dès lors que le corps n'a plus servi à faire directement mouvoir les machines, et qu'il y a eu des moteurs pour ça, on a de plus en plus en plus utilisé le corps comme un moteur, perçu et décrit le corps comme un moteur. Mais le corps ? C'est toute ma vie, c'est toute mon existence. Le corps il y a tout, toute la personne qui va avec. Tout passe par mon corps »⁶⁹. La « conduite motrice » serait tout simplement un déni de la réalité corporelle spectrale et de la « conduite humaine » dans son ensemble. D'où la détection du malaise de l'EPS : « En fait cette profession semble avoir eu un malaise avec le corps. Ce malaise s'origine dans l'arrivée du moteur » et toute cette conception « motrice » et « modélisée » d'une « éducation physique de grand papa » est totalement à contre-courant de l'histoire⁷⁰, ajoute le conférencier. Pour Claude Prévost, le professeur d'éducation physique est bien placé pour « faire prendre conscience de la résistance du corps, mais aussi à la rendre plus légère », il a « la responsabilité du bonheur et du bien-être du corps » et, en ce sens, certains travaux de recherche sont susceptibles d'éclairer sur ce qu'il faut apprendre aux élèves « à faire seuls quand

ils vous auront quittés » : savoir prendre en charge sa santé, devenir « agent de sa conduite », et responsable de ses actions. Selon lui, « les pièges à corps » sont nombreux et « l'objet de l'éducation n'a pas pour but de faire rentrer le corps des élèves dans le moule de la banalisation et de la standardisation mais au contraire, d'accompagner des enfants à se construire comme sujets libres, capables de gouverner leur conduite, capables de résister, capable d'effort. L'enseignant d'EP est le mieux placé pour se donner cet objectif constant »⁷¹. Le propos est clair et incite à identifier les pièges pour mieux les éviter.

Bilan de l'enquête

Face à ces visions de l'EPS et leurs enjeux de rationalité en STAPS, la notion de « conduite » n'est pas neutre, tout comme elle ne l'est pas dans les différentes branches des « psychologies ». Notre enquête et son bilan nous mènent à plusieurs constats et à plusieurs interrogations.

On peut d'abord se poser la question de la pertinence d'une interrogation sur cette notion de *conduite*. Et il est temps de prendre la mesure de cette curieuse entreprise, contestable à coup sûr, nous l'accordons bien volontiers. Car il faut le reconnaître, la question a été maintes fois soulevée, n'est donc pas très originale bien qu'il nous paraît nécessaire, à présent, de la reposer avec grandes précautions, en constatant que l'ensemble des débats entrepris jusqu'alors l'ont plus été par ripostes passionnées ou par ambition démesurée, qu'en relation avec une lecture approfondie de l'œuvre de Pierre Janet et de son éclairante analyse par Claude Prévost, la seule thèse « solide » existante pour l'heure à ce sujet, mais hélas trop peu utilisée. En somme, livrés à la querelle idéologique, d'aucuns, parce qu'ils ont lus une partie minime de l'œuvre de Janet ou consulté des sources de secondes mains (et elles sont nombreuses), se croient habilités à juger de manière expéditive et assérvitive d'un contenu qui peut leur échapper en bloc - au fond peu importe

semble-t-il - , allant jusqu'à l'utiliser pour leur compte - ce qui est grave - dans un sens totalement galvaudé, étouffé et réduit en slogans, parasitant la source initiale, la dégradant jusqu'à créer une contagion d'écoeurement et d'animosités ambiantes, suscitant des critiques précipitées, dans un climat de suggestibilité séductrice, qui n'incite pas à des retrouvailles paisibles avec l'œuvre première, pour la resituer dans sa culture et son histoire. L'évincer ou la simplifier paraît certes, dans ce cas, plus confortable. L'œuvre « immense » de Pierre Janet peut-elle être honnêtement comprise, par la simple lecture d'un de ses ouvrages les plus connus, ou d'un article vulgarisateur d'encyclopédie, ou pire d'un résumé hâtif de seconde main ? Les ouvrages se complétant les uns les autres, l'abstraction ne va pas ici sans problèmes. Claude Prévost a souligné de telles dérives concernant l'œuvre de Janet : « Les commentateurs se croient-ils autorisés à choisir ce qui leur convient, à déclarer que le reste relève de l'erratum, ou encore à bâtir sur un seul texte une vision de l'ensemble. Nous sommes partis de l'hypothèse inverse »⁷². Nous avons donc constaté que Janet était bien d'avantage « expliqué », interprété, chacun y allant de son commentaire, que réellement lu, cité, décrypté, et restitué dans son contexte épistémologique, philosophique, voire métaphysique, très original tel que l'a étudié Claude Prévost. D'où encore un appel à vigilance. Le nom de Janet et les notions auxquelles il est accolé sont d'autant mieux cités et évoqués, de façon paradoxalement incontournable, qu'ils sont aussitôt évacués et « mis au placard » ? En ce qui nous concerne, si la notion de *conduite* nous est apparue comme une notion pratique, une « boîte à outil » fort utile dans notre contexte pédagogique circonscrit, elle nous paraît en revanche relever d'un non-lieu et d'un faux débat concernant l'objet et la spécificité de l'EPS. D'ailleurs, du vœu de Janet, la « conduite » est hors-jeu de La Science, se situant en dehors de toute visée de scientificité pure. Qu'on se souvienne d'ailleurs qu'il situait lui-même les

« conduites scientifiques » au cœur des conduites rationnelles et « supérieures » illustrées naguère par la religion⁷³, pour la constitution des règles dans les éducations de la morale et de la raison, conduites austères qui n'étaient qu'un stade de la pensée nettement dépassable comme nous l'évoquerons en conclusion de ce texte. Si une épistémologie de la notion de *conduite* entre à coup sûr, à raison ou à tort, dans les débats historiques de l'éducation physique, cette discipline n'a toujours pas trouvé, selon nous, son objet clair net et précis dont certains rêvent (de là en faire une réalité ?), si ce n'est celui qu'entretiennent les simagrées instituées et les appareils verbeux frisant le bluff. La question reste donc entière concernant l'objet « propre » de l'EPS : elle ne saurait être résolue en une vague concept de « conduite motrice ». Nous continuons donc à nous interroger sur les conditions de cette transposition abusive de la notion de « conduite » en « conduite motrice ». Or, si la « conduite motrice » n'offre aucune garantie de concept, la notion de « conduite » chez Janet valide, en revanche une assurance de rationalité qui n'a rien à voir avec un statut de validité de l'éducation physique, ne s'étant jamais ni prononcée, ni engagée en ce sens. Il s'agit donc de remonter à la source de cette dégradation et d'une perte de sens afin de voir comment une notion qui, au départ, se voulait ouverte, en vient à être réduite et devenir problématique au point d'être évincée. Face à tant de virulences qui sont autant de freins à la pensée, d'écrans idéologiques et d'embrouillamini théoriques de plus en plus lointains de l'expérience, nous continuons à nous interroger sur ce transfert aveugle, dans la recherche en STAPS ?

Mais encore trop de méfiance et de craintes concernant un auteur de son temps polémique, souvent situé à tort dans un autre faux débat, entaché de médisances: le fameux Janet/Freud⁷⁴, comparaison rituelle non fondée, ayant malgré tout marqué son influence sur les psychologies françaises jusque dans leurs enseignements universitaires. Cependant,

nous ne saurions répondre à de telles malversations, ne ferons aucune proposition révolutionnaire, mais nous contenterons du verdict d'un débat non clos (contrairement aux apparences) et proposons de visiter avec enthousiasme « nos chers disparus » visionnaires, selon l'incitation de Claude Prévost⁷⁵, en empruntant une « machine à remonter le temps » qui nous transporte dans cet « avant conduite motrice », dans cet avant Freud, non pas « après Janet » mais de plein pied dans son œuvre. Nous plaidoyons donc pour une escapade incongrue : aller boire l'eau à la source afin de mieux remonter le courant, pour situer la dégradation d'une notion trop connotée, trop redistribuée, faisant l'objet de trop de méfiance, jusqu'à en perdre tout substrat et consistance et qu'il s'agit brièvement de redécouvrir à travers quelques éléments fondamentaux.

4. « Mais où est donc Pierre Janet ? »⁷⁶ La conduite : éléments de définition.

On peut également penser que malgré ces migrations parfois errantes de la *conduite*, cette notion (devenue concept, abstraction, voire oracle apaisant ou objet de polémiques et de débats non contrôlés) n'est pas aussi transportable qu'elle ne semble, tout au moins pas facilement, car elle s'acharne à rester l'œuvre de son auteur, « en tant que celui-ci est porteur d'une philosophie très originale »⁷⁷. La *conduite* « fait de la résistance » et remonter aux sources présente l'avantage d'une restitution d'un sens à travers des retrouvailles avec une notion ouverte, pluridisciplinaire et non figée, offerte à la recherche.

Face à de nombreuses accaparations réductrices ou propagandistes transformant et dégradant la notion en concept unitaire et sécuritaire, ce qui est à l'opposé d'une lecture de Janet, nous préférons nous placer dans la position « naïve » de « l'épistémologue se sentant réconfortée dès lors que la science se disperse » car « si le progrès de la

connaissance s'écoule, en se diversifiant, à travers des rochers épars, l'épistémologue est le virtuose qui saute d'un rocher à l'autre. Est-ce un acrobate ? Jongle-t-il avec des concepts impossibles ou introuvables ? »⁷⁸ En l'occurrence, reste qu'« effectuer l'adoption du modèle janétien est un choix dont nous reconnaissons qu'il est délicat, en ce qu'il exclut toutes les facilités, impose toutes les mises en doute, réclame que l'on jette le livre après l'avoir écrit. »⁷⁹

Dans un souci de restitution de signification, nous sommes forcés de constater un retard étonnant avec lequel la notion de « conduite », soupesée par son auteur, et admirablement dépouillée par Claude Prévost, pénètre les théories de l'éducation physique et plus généralement celles des sciences humaines, tout particulièrement les psychologies qui ne cessent de faire usage du mot sans jamais l'interroger vraiment. D'autant plus grand est le retard, d'autant plus galvaudée et tarie est la source initiale, s'altérant gouttes après gouttes. C'est pourquoi quelques moindres rappels peuvent être bienvenus, la tâche n'étant guère aisée :

En 1926 dans des conditions assez théâtrales, immédiatement après le récit du cas Madeleine, Janet consacre une dizaine de pages où la « conduite » est l'objet de la psychologie. « On peut désigner cette psychologie sous le nom de psychologie de la conduite pour indiquer qu'il s'agit d'une forme élargie et supérieure de la psychologie du comportement »⁸⁰. En 1938, il résume brièvement sa conception sous le titre « La psychologie de la conduite », dans un article de six pages condensées de « l'encyclopédie française », n'hésitant pas à poser une « réserve philosophique » : « ce système psychologique ne doit être ni envahissant, ni exclusif [...] Il n'affirme rien d'avance. [...] La psychologie de la conduite prend l'organisme humain et ses actes tels qu'il sont actuellement donnés, mais elle ne prétend pas expliquer scientifiquement leur origine première ; elle connaît ses limites et ne nie pas la nécessité des études métaphysiques »⁸¹.

Pour lui, la conduite a un sens précis « qui la distingue tout autant des phénomènes de pure conscience que du comportement strictement extérieur. La conduite est le comportement sans doute, mais le comportement significatif, dont on ne peut abandonner l'étude aux physiologistes : on n'étudiera non pas le « dehors du vivant » mais le « vivant du dehors ». La conduite en effet est signification⁸², où le corps est impliqué avec l'esprit, cette combinaison pouvant se faire chair dans l'action. Et surtout, la conduite est « art de se conduire ». Quelques petites mises à jour peuvent brièvement introduire la notion de conduite. Selon Claude Prévost, on ne peut pas strictement définir la conduite. L'idée d'une « notion de conduite » n'est qu'une commodité de généralisation du discours par souci de clarté pédagogique et d'objectivation. Car dans la vie d'un homme s'articulent toujours plusieurs conduites. Le pluriel semble incontournable, de même qu'il est impossible d'employer le mot sans qu'il ne soit suivi d'autre chose. Il n'est pas d'usage correct du mot « conduite » sans une apposition ou un adjectif. Par exemple : « la conduite de l'enfant qui apprend à l'école » (on peut préciser : en mathématique, en français, en éducation physique et sportive...), « La conduite du criminel en prison », « la conduite du philosophe qui emploie le mot être », « la conduite du psychologue qui reçoit des patients », les « conduites acrobatiques des enfants en éducation physique »... Plus la notion est précisée et cernée dans son énonciation, plus elle s'approche d'une expérience phénoménologique. Sans compter que l'expression « conduite motrice » est un non sens, elle est beaucoup trop vaste, trop vague, car il n'y a jamais de « conduite » sans sujet de la conduite⁸³, celle-ci ne pouvant être ni banale ni générale... Il s'agit bien d'une conduite articulée en temps et lieu (éventuellement chargée d'individus différents) par une personne spéciale ; conduite commune de soi, de l'autre, du monde et de l'activité,

ayant ainsi des particularités internes et des particularités internes. La part extérieure de la conduite, c'est l'ensemble des mouvements, des actions, des paroles, de tout ce que l'être vivant peut faire, « qui sort de son organisme et atteint les objets extérieurs ». ⁸⁴ Les modifications somatiques objectives peuvent s'observer par des récits, par des produits de la conduite. ⁸⁵ Il existe également des conduites à dominante interne comme la prise de conscience, la régulation de l'action par les sentiments, les croyances qui conservent leur visibilité en actes, car Pierre Janet a toujours cherché à « montrer l'union complète, l'inséparabilité absolue des phénomènes de sentiment et de pensée et des phénomènes de mouvement physique chez des êtres organisés ». C'est pourquoi, « dans un être vivant, l'activité qui se manifeste du dehors par le mouvement ne peut être séparée d'une certaine forme d'intelligence et de conscience qui l'accompagne au dedans. » ⁸⁶ C'est pourquoi « les faits de conduite sont des faits du corps » ⁸⁷ irréductibles à une simple « motricité ». Tous, nous effectuons des conduites qui contiennent une part somatique⁸⁸, corporalisée, pour tout dire « pratique » (serrer la main, sourire, marcher...), c'est à dire « le mouvement des membres », ou mieux l'action qui se manifeste extérieurement par le mouvement des membres et par la modification apportée aux objets extérieurs ; une part *affective* (émotions, sentiments, passions) qui donne un ton particulier aux pensées et aux actions (marcher en étant triste ou joyeux...) ; une part *cognitive* (réflexion, méditation, lecture, écriture...) qui est une action psychologique interne, des paroles intérieures, qui donnent naissance aux pensées et aux images ; une part *sociale* à travers des relations interpersonnelles, intersubjectives, interindividuelles (les collègues, l'administration...) ⁸⁹. C'est finalement cette part *inventive, expérientielle, présentifiée* (action de rendre présents un ensemble de phénomènes) des conduites humaines qui,

mobilisée par la personne, compose une articulation intégrative entre ces diverses tendances. Cette conduite créatrice est un travail inventif qui est autant du monde que de la personne, travail de mobilisation, de synthèse, d'unification ; un enchaînement dont les articulations doivent laisser subsister quelque jeu impliquant la connaissance et par delà, une créativité, sans quoi la conduite ne saurait exister. La conduite est en fait un « art de se conduire dans des actes mélangés, combinés, réclamant des mouvements différents »⁹⁰, contenant des valeurs et une éthique, intégration dynamique caractérisée par la multiplicité dans un « épisode pratique »⁹¹. Claude Prévost a donné l'exemple de « la conduite du professeur »⁹². De son côté Janet parle de « la conduite du panier de pommes » qui est un acte de rassemblement : il a fallu inventer le panier, le fabriquer comme un outil, le porter dans l'intention économique de ramasser un plus grand nombre de pommes, combinant des actions à la fois envers les pommes et aussi envers le panier, actions variables selon que ce panier est rempli ou vidé, dans le but de croquer ces pommes, de les conserver dans une cave ou de se régaler d'une tarte en bonne compagnie...

L'art de se conduire n'est autre qu'une juxtaposition individuelle et originale des conduites « inférieures », « moyennes », « supérieures », « architectonie dynamique » contenant des particularités somatiques, affectives, cognitives, sociales entremêlées, constituant des souvenirs. Cette manière de combiner les actions est une composition radicalement singulière qui n'exclut ni le jeu ni l'art, par conséquent appelle les merveilles de l'invention dans l'immédiateté, se produisant ici et maintenant, et donc marquées au coin d'une singularité radicale⁹³. D'où la proposition par Claude Prévost d'une « phénoménologie des conduites » où l'*expérientiel* « est posé au delà de la science, comme lieu où l'impossible peut advenir »⁹⁴. Par contraste à l'expérimental, l'expérientiel suppose la liberté, l'indétermination, plus exactement,

l'aventure du moment : circonstance favorable et prestement saisie⁹⁵, et en apothéose exploitée de manière inédite par l'individu. L'expérientiel n'est autre que cette rencontre du moment, « coup de théâtre radical qui arrache au monde le pouvoir de créer »⁹⁶. Une conduite expérientielle est soumise, sans condition, ni préalable idéologique, au respect du fait singulier⁹⁷ par delà la raison et non en deçà car il s'agit bien d'être « libre de décider de l'urgence »⁹⁸. La conduite est alors politique de vie, action éthique, art d'existence.

5. Ouvertures en grand écart. Vers une anthropologie philosophique de la « conduite »

La notion de « conduite » peut être un « fil directeur » tenu qui, pour éviter l'éclatement, se constitue comme prisme organisateur faisant apparaître le mélange compliqué et dispersé sous l'aspect d'un squelette fondateur⁹⁹. Tel a bien été le pari pluridisciplinaire et libertaire réussi, mis en place par un Janet avant tout enseignant et chercheur, admirablement décrypté par Claude Prévost, pari qui défie autant les versatiles que les conservateurs. Car en aucun cas *la conduite* ne saurait être un objet conceptuel d'accapuration scientiste propagandiste en même temps qu'elle ne saurait se noyer dans l'indéfini et appelle donc une unicité du langage. De cette manière, elle pose aussi problème à la question d'une « discipline mère » de plus en plus délicate dès lors que le cadre de recherche se veut ouvert, dynamique, qui plus est « inattendu » et « source de merveilles ». Janet prévenait lui-même ses lecteurs et auditeurs avec humilité et relativisme : « Il faut que je me dise : attention il vont prendre tout ce que je dis au sérieux, ce qui serait lamentable...Attention ce n'est qu'une idée que j'exprime »¹⁰⁰. Claude Prévost insiste sur cette prudence philosophique « si le janétisme était à son tour un « système », il faudrait le rejeter »¹⁰¹. Ainsi la notion de conduite se révèle avant tout

« fondamentale » (ou fondatrice) c'est-à-dire toute à la fois, articulée et convergente, spectrale et dynamique, d'où sa position épistémologique baladeuse de « notion-lisière » qui, tout en trouvant son identité sous l'estampille du discours psychologique, le déborde allègrement, tentant paradoxalement de concilier l'unité et la diversité, la singularité clinique et les idées générales niant toute frontière entre le corps et l'esprit, soucieuse de « pratique », d'expérience et de visibilité d'un « dehors du dedans » ou un « vivant du dehors » se démarquant des préoccupations scientifiques et de leurs lois trop générales. « La conduite des hommes évolue et se transforme perpétuellement »¹⁰². Au début était l'action. Dans cette cartographie, « l'horizon épistémologique le plus précis, sous lequel le nom de Pierre Janet se perpétue dans la culture, est celui de la définition de la psychologie. On s'accorde pour lui reconnaître le mérite d'avoir assigné à la conduite comme objet à cette science »¹⁰³. Ce point éclairci, ce n'est pas que tout soit clair, ce que mesure avec acuité Claude Prévost : Tout en se gardant de trop délimiter son objet, « manoeuvrant à la godille Janet s'inspire de Salomon pour ses arbitrages qui fait qu'à la limite chacun y trouvera son compte »¹⁰⁴. Le cap est assurément clair mais il s'agit de manoeuvrer entre les récifs et avancer de guingois... Claude Prévost a reçu cette entreprise comme une charte : « C'est bien d'une charte qu'il s'agit, qui ne méconnaît ni la diversité des croyances, ni la diversité des contenus, mais qui veut fonder l'unité d'un discours où chacun doit se reconnaître avant d'aller à l'aventure. »¹⁰⁵ Janet le disait lui-même : « Que les auteurs croient la science qu'ils étudient très différente de celle qu'étudiaient les autres afin de s'isoler, peu importe. (...) Quand les voyageurs, isolés les uns des autres, ont monté chacun de leur côté sans se voir et quand ils arrivent cependant à se rencontrer, c'est qu'ils étaient sur la même montagne et qu'ils s'approchent du sommet. »¹⁰⁶ La notion de *conduite* peut ainsi apparaître comme un couronnement

de la démarche janétienne proposant un pacte de coexistence, certes paradoxal, de l'unité et de la pluralité, en considérant qu'il est absurde de choisir une perspective d'intelligibilité et de prononcer qu'une seule fait autorité, à l'exclusion de toutes les autres. « C'est trop peu dire que la psychologie doit s'élargir en une anthropologie »¹⁰⁷, « anthropologie critique » ajoute Prévost. L'anthropologie est pour Janet une étude de l'homme à caractère finalement philosophique dont le but paradoxal est de réinvestir la subjectivité, ne cherchant pas éperdument ce qu'il y a d'universel et d'éternel chez l'homme. Il reste possible d'étudier certaines conduites limitées et changeantes mais dont on peut montrer qu'on les retrouve dans les groupes en général et qu'elles peuvent contribuer à une réflexion sur l'homme qui juxtaposerait différenciations et unification. « Sous cet horizon se déploie une unité anthropologique qui est un pari et un effort. Le chercheur doit se faire psychologue, historien, embryologue et archéologue. »¹⁰⁸

Le souci de la pluridisciplinarité en question est de proposer des idées qui soient des garde-fous contre des errances dangereuses¹⁰⁹ où le chercheur ne peut ni être hanté par la singularité, ni seulement se préoccuper d'établir des lois générales artificielles. Aussi conciliateur qu'il puisse être, il admettra qu'il existe des structures qui ne peuvent qu'être occasionnelles et relatives¹¹⁰, tout en répudiant « les modèles idéologiques à prétention conservatrice et éternisante, accepter le relativisme et le pluralisme »¹¹¹.

Déjà Janet croyait en « la variété de la connaissance humaine qui n'est pas figée et qui changera perpétuellement. La science d'aujourd'hui est transitoire, c'est incontestable et elle deviendra plus tard tout à fait différente »¹¹². Le chercheur faisant preuve de cette disponibilité peut se donner un modèle mais avec l'ambition de faire accueil à l'inattendu, à l'incroyable ; et que l'impossible advienne. Ceci ne vaut que si l'on se débarrasse du mythe scientifique, « pour voir dans la

recherche une œuvre humaine, au contenu fondamentalement provisoire, évolutif et aléatoire » qui brise les dogmatismes. L'avenir est indéterminé, il peut arriver demain dans les sciences des choses extravagantes¹¹³ sous condition de ne pas les glacer, accepter de « détruire beaucoup, pour conserver assez et créer un peu »¹¹⁴, faire comme si aujourd'hui était un premier jour, sans se priver de l'éclairage des auteurs sommeillant encore sous la poussière archéologique.

Bibliographie

BACHELARD Gaston, in D. Lecour, *Epistémologie. Textes choisis*, Puf, 1971.

BACHELARD Gaston, *La dialectique de la durée*, Puf, 1980.

BERNARD Michel, « La psychologie » in François Châtelet, *La philosophie des sciences sociales de 1860 à nos jours. Histoire de la philosophie VII*, Hachette littérature, 1973, pp. 17- 107.

COLLINET Cécile, « Intérêts et limites des concepts liés au corps dans trois conceptions de l'Education physique des années soixante-dix », in *Corps et Culture* N° 5, 2000, pp. 133-143.

COLLINET Cécile (sous le dir. de), *Education physique et sciences*, Puf Pratiques corporelles, 2001.

FOUQUET Gérard, « conduite motrice » in G. Boëtsch (sous la dir.) *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, CNRS, 2006.

GAGEY Jacques, *Analyse spectrale de la psychologie ; essai sur la structure épistémologique de la psychologie*, Marcel Rivière et Cie, 1969.

JANET Pierre, *L'automatisme psychologique*, Odile Jacob, coll. Opus, 1998 ; 1^{ère} édition, Félix Alcan, 1889.

JANET Pierre, « L'attention volontaire dans l'éducation physique » in *Revue encyclopédique* vol. IX, 1899, pp. 695-696.

JANET Pierre, in *Manuel du Baccalauréat*, seconde partie, Librairie Vuibert, Paris, 1925.

JANET Pierre, *De l'angoisse à l'extase ; études sur les croyances et les sentiments*. Tomes 1 et 2, 1^{ère} édition 1926, Paris, Félix Alcan ; réédité en 1975 par les soins de la société Pierre Janet, du Laboratoire de Psychologie pathologie de la Sorbonne, avec le concours du CNRS, diffusion Payot.

JANET Pierre, *L'évolution de la mémoire et de la notion du temps* ; compte rendu intégral des conférences d'après les notes sténographiques. Tomes I. *La durée*, II. *La mémoire élémentaire*, III. *L'organisation du temps*, A.Chahine, Paris,1928.

JANET Pierre, *L'évolution psychologique de la personnalité*, compte rendu des conférences faites au Collège de France en 1929, 1^{ère} édition 1929, Chahine, réédité en 1984 par la Société Pierre Janet et le CNRS.

JANET Pierre, *L'amour et la haine*, éditions médicales Norbert Maloine, Paris, 1932.

JANET Pierre, *La psychologie de la conduite. L'action, élément psychologique essentiel*, Encyclopédie française, tomeVIII, 1938, pp.8'08- 11 / 8'08-16.

JANET Pierre, *Les délires d'influence et les sentiments sociaux*, tomes 1 et 2. Textes réunis par la Société Pierre Janet. *Bulletins de Psychologie* n° 413 et 414, 1993-1994.

LAGACHE Daniel, *L'unité de la psychologie*, Puf, 1969.

PARLEBAS Pierre, Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice,INSEP, 1981.

PARLEBAS Pierre, « Une tribu au XX^e siècle. A propos de L'éducation physique en France. Essai d'anthropologie humaniste » de Claude M. Prévost, in *Revue EPS* n°243, septembre-octobre 1993.

PARLEBAS Pierre, Intronisation à la distinction de Docteur Honoris Causa, « L'avènement d'un nouveau territoire :

l'univers de l'action motrice », *Revue EPS* n°306, mars-avril 2004.

PREVOST Claude M., Anne-Marie Rocheblave-Spenlé, *Leçons de psychologie générale et sociale*, Les cahiers baillère, orthophonie 2, Baillère et fils éditeurs, Paris, 1968.

PREVOST Claude-M., « Psychologie clinique et phénoménologie », in *Bulletin de psychologie* n° 270, 1968 ; pp.962-970.

PREVOST Claude-M., *La psychophilosophie de Pierre Janet ; économies mentales et progrès humain*, Payot, Paris, 1973.

PREVOST Claude-M., *Janet, Freud et la psychologie clinique*, Payot, 1973.

PREVOST Claude-M., *La psychologie clinique*, coll. Que sais-je ? n° 2443, Puf, Paris, 1988.

Prévost Claude-M., *Sciences et techniques des APS : réflexions épistémologiques. Remarques naïves sur l'épistémologie des STAPS*, in *Revue STAPS*, vol. 9-n°17, mars 1988, pp.7-16.

PREVOST Claude-M., *La psychologie fondamentale*, coll. Que sais-je ? n° 2835, Puf, Paris, 1994.

PREVOST Claude-M., *L'éducation physique en France. Essai d'anthropologie humaniste*, coll. Pratiques Corporelles, Puf, Paris, 1991.

PREVOST Claude-M., *Conditions de possibilité d'une psychologie clinique du sport* in revue *Quel corps ?* « Sciences humaines cliniques et pratiques corporelles » N° 43-44, Février 1993, p.217-228.

PREVOST Claude-M., « A quoi sert l'EPS ? Conférence de clôture », in *dossier EPS* n°29, 1997.

PREVOST Claude M., « Mais où est donc Pierre Janet ? », *Psychiatrie française. Freud et Janet Varia*, vol. XXXIII 1/02, Avril 2002, pp. 7-16.

Revue Esprit, « L'Éducation physique », mai 1975.

Revue Esprit, « Le corps...entre illusions et savoirs », février 1982.

ULMANN Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique*, Vrin, 1997.

VIGARELLO Georges, « Une épistémologie...c'est-à-dire...Réflexion sur les problèmes de la science en EPS », *Revue EPS* supplément n°151- Mai-juin 1978.

¹ Pierre Janet a suffisamment insisté sur le développement parallèle du corps et de l'esprit ou psychosomatique: « la gymnastique physique qui développe les forces du corps et l'étude qui fortifie l'attention, la puissance mentale sont-elles complètement indépendantes ? », P. Janet, « L'attention volontaire dans l'éducation physique », *Revue encyclopédique* vol. IX, 1899, p.695.

² C.M. Prévost, conférence de clôture au colloque « A quoi sert l'EPS ? », *Dossier EPS* N° 29, 1997, p. 125.

³ P. Janet, *L'évolution de la mémoire et la notion de temps, I. La durée*, A. Chahine, 1928, p.28-29.

⁴ *Ibid.*, p.27-28.

⁵ *Ibid.*, p. 97.

⁶ C.M. Prévost, « Les régulations affectives » in *Leçons de psychologie générale et sociale*, Les cahiers Baillère, 1968, Baillère et fils éditeurs, 1968, p.66.

⁷ P.Janet, *L'amour et la haine*, Norbert Maloine, Paris, 1932, p.296.

⁸ P.Janet, *L'évolution de la mémoire et la notion de temps, I. La durée*, A. Chahine, 1928, p. 28.

⁹ Nous réservons ces distinctions à un autre texte, la présente étude s'attachant prioritairement à la notion de conduite, à la « psychologie des conduites », et au primat de l'affectivité générale.

¹⁰ G. Bachelard, *La dialectique de la durée*, Puf, 1980, p.36.

¹¹ P. Janet, 1928, *op.cit.*, p.89.

- ¹² Lire le chapitre II (pp.31-51) de *La dialectique de la durée* ou Gaston Bachelard rend hommage à « la singulière profondeur de la pensée de Janet » (p.49), sa grande prudence philosophique, dénonçant, contre la psychanalyse les abus d'analyse, mettant l'accent sur l'importance du temps présent, du temps vibré et vécu avec ondulation affective : la rythmanalyse, p. 139-149.
- ¹³ *Ibid.*, p.35.
- ¹⁴ *Ibid.*, p.148.
- ¹⁵ C.M. Prévost, *La psychophilosophie de Pierre Janet*, Payot, 1973, p.291.
- ¹⁶ *Ibid.*, p.291
- ¹⁷ P. Janet, in *Manuel du Baccalauréat*, Vuibert, 1925, p. 110.
- ¹⁸ « Nous voudrions cependant dire que nous avons trouvé l'ombre de Pierre Janet sous la figure du philosophe Michel Foucault », C.M Prévost, 1973, *op.cit.*, p. 313-316.
- ¹⁹ « Nous savons que Michel Foucault a précisément étudié l'œuvre de Janet au moment où il s'intéressait à Raymond Roussel. » *Ibid.*, p. 313.
- ²⁰ C. Collinet, « Intérêts et limites des concepts liés au corps dans trois conceptions de l'Education physique des années soixante-dix », in *Corps et Culture* N° 5, 2000, pp. 133-143.
- ²¹ C.M. Prévost, *L'EPS en France. Essai d'anthropologie humaniste*, Puf, 1991, p.185.
- ²² G. Bachelard, in D. Lecour, *Epistémologie. Textes choisis*, Puf, 1971, p.149.
- ²³ *Ibid.*, p.161-162.
- ²⁴ C.M. Prévost, *Leçons de psychologie générale et sociale, op.cit.*, 1968, p.31.
- ²⁵ D. Lagache, « L'objet de la psychologie », in *L'unité de la psychologie*, Puf, 1969, « La psychologie est la science de la conduite », p.52.
- ²⁶ C.M. Prévost, « Psychologie clinique et phénoménologie » in *Bulletin de psychologie* n°270, 1968, p.962
- ²⁷ C.M. Prévost, *La psychologie clinique*, Puf, coll. Que sais-je ?, 1988, pp.47 et 62.
- ²⁸ *Ibid.*, p 45 et 73.
- ²⁹ D.Lagache, « Initiation aux études de psychologie » in *Bulletin de psychologie* n°11, VIII, mai 1955, pp. 608-611.
- ³⁰ M. Bernard, « La psychologie », in F.Châtelet, *Histoire de la philosophie VII*, 1973, p. 33
- ³¹ D. Lagache, *L'unité de la psychologie, op.cit.*, 1969, p. 51.
- ³² *Ibid.*, p.67.
- ³³ C.M. Prévost, « Mais où est donc Pierre Janet ? » in *Psychiatrie française*, N°1/2002, p. 7-8.
- ³⁴ Nous reprenons ici le titre d'un texte de Georges Vigarello « Education physique et revendication scientifique », issu du N° 5 de la revue *Esprit* de mai 1975, p. 739.
- ³⁵ P. Parlebas, « crise et méprise en éducation physique », in *A quoi sert l'EPS ?*, Dossier EPS n°289, 1997, p.85.
- ³⁶ P.Parlebas, *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, INSEP, 1981(réédition en 1999).
- ³⁷ In C. Collinet (sous la dir. de), *Education physique et sciences*, Puf Pratiques corporelles, 2001, p.260.
- ³⁸ P. Parlebas in *A quoi sert l'EPS ? op. cit.*, p. 85.
- ³⁹ M. Bernard, « L'ambivalence du corps » in *Revue Esprit* N° 5, Mai 1975, p. 725.
- ⁴⁰ P. Parlebas, Intronisation à la distinction de Docteur Honoris Causa, « L'avènement d'un nouveau territoire : l'univers de l'action motrice », *Revue EPS* n°306, mars-avril 2004, p. 6-7. Remarque personnelle : l'EPS serait-elle un territoire clôturé, un champ bien gardé ?
- ⁴¹ *Ibid.*, p.8-9.
- ⁴² C.M. Prévost, *L'EPS en France, op.cit.*, 1991, p. 162.
- ⁴³ P. Parlebas, *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, INSEP, 1981, p.52-53.
- ⁴⁴ *Ibid.*, p. 173.

- ⁴⁵ G. Fouquet in G. Boëtsch (sous la dir.) *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, CNRS, 2006, p. 96.
- ⁴⁶ P. Parlebas, *op.cit.*, p. 164.
- ⁴⁷ J. Ulmann, Lire la conclusion et notamment « le physique » et « l'éducation physique », de son ouvrage *De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique*, Vrin, 1997.
- ⁴⁸ « De ce corps fuyant et disséminé quoique régulé, chaque groupe a besoin d'avoir des repères et des images qui aient valeur topographique et canonique. Ce sont des représentations substitutives » qui normalisent le corps à l'aide de modèles », in « Histoires de corps. Entretien avec Michel de Certeau, *Esprit* n°2 février 1982, p. 179-180
- ⁴⁹ In C. Collinet, *op.cit.*, 2001, p.262.
- ⁵⁰ En écho à l'article de Pierre Parlebas « Jeu sportif, rêve et fantaisie », in *Esprit* mai 1975, pp.784-803.
- ⁵¹ *Ibid.*, p. 263.
- ⁵² G. Vigarello, « Une épistémologie...c'est-à-dire...Réflexion sur les problèmes de la science en E.P.S. », *Revue EPS* supplément n°151- Mai-juin 1978, p.5.
- ⁵³ G. Vigarello, in C. Collinet, *op.cit.*, 2001, p.280.
- ⁵⁴ G. Vigarello, « Le laboratoire des sciences humaines » in *Le corps...entre illusions et savoirs, Esprit* février 1982, pp. 90-106.
- ⁵⁵ J. Ulmann, *De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique*, Vrin, 1997, p. 421.
- ⁵⁶ *Ibid.*, p. 218.
- ⁵⁷ *Ibid.*, p. 419 et 424.
- ⁵⁸ *Ibid.*, p. 476.
- ⁵⁹ *Ibid.*, p.420.
- ⁶⁰ *Ibid.*, p.420.
- ⁶¹ *Ibid.*, Préface à la 2^e édition.
- ⁶² *Ibid.*, p. 426.
- ⁶³ « Pourquoi préférer la notion de conduite à celle de mouvement ? », *Ibid.*, p. 424.
- ⁶⁴ C.M. Prévost, *L'EPS en France. Essai d'anthropologie humaniste*, Puf, 1981, p.161.
- ⁶⁵ *Ibid.*, note 15, p. 185.
- ⁶⁶ P.Parlebas, « Une tribu au XX^e siècle. A propos de L'éducation physique en France. Essai d'anthropologie humaniste » de Claude M. Prévost, in *Revue EPS* n°243, septembre-octobre 1993.
- ⁶⁷ *Ibid.*, p.161.
- ⁶⁸ C. M. Prévost, Conférence de clôture, *A quoi sert l'EPS ?*, *op.cit.*, 1997, p.127.
- ⁶⁹ *Ibid.*, p.127.
- ⁷⁰ *Ibid.*, p.128.
- ⁷¹ *Ibid.*, p. 131.
- ⁷² C.M. Prévost, *op.cit.*, 1973, p. 20.
- ⁷³ P. Janet, *De l'angoisse à l'extase*, tome 2, 1926 (rééd. 1975), p. 61. D'ailleurs Janet tient la psychanalyse pour une religion, in C.M. Prévost, 1971, p.80.
- ⁷⁴ A ce sujet lire l'éclairant ouvrage de C.M. Prévost, *Janet, Freud et la psychologie clinique*, Payot, 1973 ainsi que son article « Mais où est donc Pierre Janet ? ».
- ⁷⁵ C.M. Prévost, « Mais où est donc Pierre Janet ? », in *Freud et Janet varia, Psychiatrie française* vol. XXXIII, N° 1/2002. « Il n'est pas impossible que la fin du temps annonce un retour, où, de fait, nous retrouverions nos chers disparus », p. 16
- ⁷⁶ Nous reprenons le titre de Claude Prévost.
- ⁷⁷ C.M. Prévost, *La psychologie fondamentale*, Que sais-je ? Puf, 1994, p.42.
- ⁷⁸ C.M. Prévost, « Sciences et techniques des APS : Réflexions épistémologiques. Remarques naïves sur l'épistémologie des STAPS », *Revue STAPS* n° 17 vol.9, mars 1988, p.10.
- ⁷⁹ C.M Prévost, *op.cit.*, 1973, p.311.
- ⁸⁰ P. Janet, « La psychologie de la conduite » in *De l'angoisse à l'extase*, tome 1, Société Pierre Janet, 1975, p.174 (1^{ière} édition Félix Alcan, 1926)
- ⁸¹ P. Janet, « La psychologie de la conduite. L'action, élément psychologique

essentiel », in *Encyclopédie française*,
tome VIII, 1938, p. 8.08 - 12.

⁸² « Action d'élaborer un sens », in
C.M. Prévost, 1994, *op.cit.*, p.90 ; même si
la montée de thèmes ou de pratiques
« irrationnels » au sein même de la
« science », rend quelque peu attardé le
« chercheur de sens. » *Ibid.*, p.89.

⁸³ C.M. Prévost, Conférence de
clôture, *op.cit.*, 1997, p. 130.

⁸⁴ P. Janet, *L'évolution
psychologique de la personnalité*, 1929,
Rééd. Société Pierre Janet, 1984, p.135.

⁸⁵ C.M.Prévost, *op.cit.*, 1988, p.51.

⁸⁶ P. Janet, *L'automatisme
psychologique*, 1889, réed. O. Jacob,
1998, p.34.

⁸⁷ C.M. Prévost, *op.cit.*, 1973,
p.101.

⁸⁸ Nous préférerons donc l'adjectif
lié au *soma* que celui de motricité.

⁸⁹ C.M. Prévost, *op.cit.*, 1988,
p.119.

⁹⁰ C.M. Prévost, *op.cit.*, 1973, p.33.

⁹¹ *Ibid.*, p.50.

⁹² C.M. Prévost, *op.cit.*, 1991,

p.161.

⁹³ *Ibid.*, p.33.

⁹⁴ C.M Prévost, *op.cit.*, 1994, p.125.

⁹⁵ *Ibid.*, p.53.

⁹⁶ C.M.Prévost, *op.cit.*, 1973, p.222.

⁹⁷ *Ibid.*, p.68.

⁹⁸ *Ibid.*, p.45.

⁹⁹ J. Gagey, *Analyse spectrale de la
psychologie*, Marcel Rivière et Cie, 1969, p
21-23.

¹⁰⁰ C. M. Prévost, *op.cit.*, 1973, p.

20.

¹⁰¹ *Ibid.*, p335.

¹⁰² P. Janet , *De l'angoisse à
l'extase*, tome 1, *op.cit.*, 1926, p.206.

¹⁰³ *Ibid.*, p23.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 24.

¹⁰⁵ C.M. Prévost, *op.cit.*, 1973, p.25

¹⁰⁶ P. Janet, *De l'angoisse à l'extase*,
t. 1, *op.cit.*, pp.205-206.

¹⁰⁷ C.M. Prévost, 1973, *op.cit.*, p. 31.

¹⁰⁸ *Ibid*, p.135.

¹⁰⁹ C.M. Prévost, *op.cit.*, 1968, p.81.

¹¹⁰ C.M. Prévost, *op.cit.*, 1973, p.77.

¹¹¹ *Ibid.*, p.81.

¹¹²

P. Janet in *Ibid.*, p.303.

¹¹³

C.M.Prévost, *op.cit.*, 1973, p.68.

¹¹⁴

Ibid., p.86.